

Réunion du 17 septembre 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

Présents : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme RODRIGUEZ, MM.FLEURIEL, GARNIER, Mme PEZOT, M. DUPONT, Mme RICOUX, M.POPRAWSKI, Mme CHARLES, M. LAUNAY, Mmes FLAIRE, LUCAS, M.LE DÉAN.

Excusé avec pouvoir : M. MARTIN a donné pouvoir à Mme LUCAS.

M.POPRAWSKI a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Validation de la convention du Projet Educatif Territorial entre la Cdc, le Cias, la préfecture, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale et la Caf de l'Orne

Madame le Maire présente la proposition de convention relative à la mise en place d'un PEDT qui a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs des activités périscolaires et d'un plan mercredi pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et/ou élémentaires de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle dans le prolongement du service public de l'éducation et en complémentarité avec lui. Ce PEDT a vocation à être animé et à vivre pendant les 3 prochaines années.

Cette convention est établie pour une durée de 3 ans entre différents partenaires : la CDC, le CIAS, la préfecture, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, la Caf de l'Orne, les communes de L'Aigle, Rai et Aube et l'association Bulle d'Air.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de cette convention et autorise Madame le Maire à la signer.

Choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation des passerelles de la forge

Les subventions sollicitées pour les travaux de réhabilitation des passerelles ont été accordées (Etat, Région et Département) ; la commune est en attente de la réponse d'un maître d'œuvre.

Détermination du loyer du logement du Moulin

Des travaux de remise en état du logement ont été réalisés : mise aux normes de l'électricité, remplacement des fenêtres, pose d'une douche, sols, peintures et papiers peints refaits à neuf.

En délibéré et à la majorité absolue (1 voix contre), le Conseil Municipal fixe le loyer à 380 € par mois.

Divers

- Mise en place d'un accueil ados avec Rai : un animateur est en cours de recrutement ; les entretiens ont commencé mais la date limite des candidatures est fixée au 26 septembre. L'animateur devrait prendre ses fonctions début novembre et commencer par un « état des lieux » des 2 communes. La CAF participera à hauteur de 50 % du salaire et le reste à charge par commune serait d'environ 15 000 € par an.
- Vidéosurveillance : Madame le Maire a rencontré le référent protection sécurité de la gendarmerie pour un projet de vidéosurveillance sur la commune qui va réaliser un diagnostic.
- Le Sous-préfet est venu à Aube au mois d'août pour visiter la commune
- Un pot de bienvenue avec les nouveaux habitants est prévu samedi 18 septembre

➤ Monsieur Lormeau

- Travaux rue du Souchet : les nouveaux candélabres devraient être posés à partir du 27 septembre et l'éclairage public remise en service mi-octobre. Orange n'a toujours pas enlevé les fils.
- La CDC va réaliser des travaux d'assainissement sur la commune - route de Paris et au Plant de la Forge - en 2022/2023
- L'enrochement du lavoir (derrière la mairie) va être repris
- Concours villes et villages fleuris: on est en attente de la décision du jury.

- Un projet de jardin avec les enfants de l'école primaire et les agents communaux est en cours (derrière l'ancienne école)
- Décorations de Noël : une entreprise va faire des nouvelles propositions
- Trois poteaux incendie vont être changés : rue du Mesnil, rue du Saint- Esprit et route de Paris

➤ **Madame Rodriguez**

- Plusieurs dates à retenir > 9 octobre : concert de Mary Lou à la salle des fêtes
 - > 18 septembre : assemblée générale de l'association Comtesse de Ségur
 - > 18 septembre : assemblée générale de l'Hameçon Rislois
 - > 27 septembre : assemblée générale du COA
 - > 08 octobre : assemblée générale du centre de loisirs de Rai « Bulle d'Air »
 - > dimanche 14 novembre : repas des anciens
- Une réunion sur le bilan du forum a eu lieu avec les associations ; des modifications seront apportées à la prochaine édition suite aux différentes remarques
- Le dernier marché de la saison se tiendra dimanche 10 octobre

➤ **Monsieur Fleuriel**

- Des voitures tampons ont été signalées à la gendarmerie

➤ **Madame Pezot**

- Il y a beaucoup de trous sur la chaussée à reboucher

➤ **Monsieur Poprawski**

- Beaucoup de poteaux sont implantés à La Clémendière et certains ne servent pas ou plus.
Réponse : Monsieur Lormeau va se renseigner auprès d'Enedis

➤ **Madame Lucas**

- Est-ce que la maison de retraite participe à la journée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer du 21 septembre ? Réponse : non, rien n'est prévu.
- Que deviennent les cabanons route de Paris ? Un courrier va être envoyé aux propriétaires
- Y-a-t-il d'autres professionnels de santé à la maison médicale ? Réponse : non pas pour l'instant
- La statue devant la mairie est à nettoyer et à rénover.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.